



FICHE TECHNIQUE

NATUR'TENOR 92

**CONCENTRÉ NETTOYANT DÉGRAISSANT
A FONCTION DÉSINFECTANTE**



NATUR'TENOR 92 est une préparation de nettoyage à base d'une association sur bases végétales, d'agents surfactifs d'origine végétale sélectionnés pour leur aptitude à la biodégradabilité et leur origine facilement renouvelable.

Sans phosphates, phosphonates, ne contient pas de substances dangereuses ou toxiques ou sensibilisantes, sans solvants ni émetteur de COV.

Eléments de composition figurant sur la liste DID JO 2005/344/CE relative aux critères d'ECOTOXICITE écologiques.

Produits de nettoyage et de désinfection pour les bâtiments et les installations de la production végétale biologique, y compris le stockage dans une exploitation agricole, visés au titre II, chapitre 3, point 3.3 (JORF du 15 janvier 2010) – règlements (CE) n°834/2007 ET 889/2008.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Aspect physique	: LIQUIDE
Couleur	: SANS COLORANT
Odeur	: SENTEUR VERTE
Masse volumique	: 1012 G ± 20 G/L
PH PUR	: 2.6 ENVIRON
Tension superficielle à 1%	: 36.4 DYNES/CM
Tension superficielle à 4%	: 31.3 DYNES/CM
Réaction chimique	: ACIDE FAIBLE
Biodégradabilité	: FACILEMENT BIODEGRADABLE PV N°B/13056/4

PROPRIETES PRINCIPALES

NATUR'TENOR 92 exerce une **action nettoyante dégraissante désinfectante** simultanée efficace aux dilutions préconisées.

NATUR'TENOR 92 solubilise les salissures et apporte aux endroits d'application une **odeur fraîche et agréable**.

NATUR'TENOR 92 apporte simultanément une capacité désinfectante selon les normes d'activités suivantes : **Bactéricide : EN 1276 à 4% en 5mn.**

NATUR'TENOR 92 est utilisé sur inoxydables, aluminium, chromes, verre, faïences, carrelages muraux, plastiques usuels, sols carrelés, sols thermoplastiques.

MODE ET DOSES D'EMPLOI

• **Concentré** : s'utilise toujours dilué dans l'eau / 30ml de produit + 720ml d'eau constitue un flacon spray de 750ml de produit prêt à l'emploi.

► **Nettoyage et désinfection** : Diluer à raison de 1 partie de produit pour 25 parties d'eau (Soit 4 %)

► **Nettoyage d'entretien quotidien** : Diluer à raison de 1 partie de produit pour 200 parties d'eau (Soit 0,5 %)

• Application directement sur les surfaces à nettoyer à l'aide d'une éponge, brosse ou flacon spray.

• Laisser agir 5 minutes pour une action de désinfection. Activer si nécessaire avec une brosse ou une éponge dans le cas de dépôts épais ou anciens.



RECOMMANDATIONS

Préparation non soumise à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n°790/2009).

Conserver hors de la portée des enfants.
Refermer l'emballage après chaque utilisation.
Protéger du gel au stockage.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Informations générales :

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau.

Numéro de lot + date de péremption : voir marquage sur le bas de l'emballage

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface.

L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit.

Usages professionnels

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.